

# Le petit journal de la Vallée



Bulletin d'information municipal  
Site : [Http://www.la-valla-en-gier.fr](http://www.la-valla-en-gier.fr)

N° 34  
DECEMBRE 2009

## LE MOT DU MAIRE

Nous voici bientôt à la fin de l'année 2009, année de crise, de récession, de chômage pour certains... Néanmoins, les fêtes de fin d'année approchent. J'espère qu'elles seront pour vous tous un moment de joie, de bonheur, de chaleur humaine, de pause dans une vie quotidienne parfois à "100 à l'heure".

J'aurai une pensée particulière pour ceux qui ont été frappés par le deuil, le chômage, pour ceux qui sont seuls, pour ceux qui ont des difficultés de toutes natures. Que chacun d'entre nous apporte un peu de joie, un sourire, un geste amical à celui qui en a besoin et qui est prêt à l'accepter.

L'année 2009 a été pour notre commune, fertile en naissances. A ce jour, 29 nouveaux-nés ont été recensés. Ces dernières années, notre population s'est rajeunie. Cela est bien pour le dynamisme de notre collectivité. La mixité jeunes et anciens peut et doit être une complémentarité, dans laquelle chacun de nous peut être un "maillon fort".

Je voulais vous dire également que notre commune s'est dotée d'un "défibrillateur cardiaque". Cet appareil est destiné à sauver des vies en cas d'arrêt cardio-respiratoire. Il est situé place de la Mairie, près des toilettes publiques, dans un caisson muni d'une alarme sonore et d'une résistance électrique pour lui éviter les basses températures. Cet appareil est d'un type semi-automatique qui délivre au fur et à mesure, des informations vocales sur la marche à suivre. N'importe qui peut s'en servir en cas de besoin.

Néanmoins, il est capital que le plus grand nombre de personnes se forment aux premiers secours (l'IPS, l'initiation aux premiers secours). Son principal objectif est d'apprendre à faire face à certaines urgences vitales et à préserver l'intégrité physique de la victime en attendant l'arrivée des secours.

Les gestes acquis sont la protection de la victime et des témoins, l'alerte, la position latérale de sécurité de la victime inconsciente, la réanimation cardio-pulmonaire, le massage cardiaque et l'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe.

Changeons donc nos mentalités, mobilisons-nous pour nous former et des vies seront sauvées. Les organismes de formation sont l'Association Nationale des Premiers Secours ([www.anps.fr](http://www.anps.fr)), la Croix Rouge Française ([www.croix-rouge.fr](http://www.croix-rouge.fr)), la Fédération des Secouristes Français ([wwwcroix-blanche.org](http://wwwcroix-blanche.org)), l'ordre de Malte France ([www.ordredemaltefrance.org](http://www.ordredemaltefrance.org)), La Protection Civile ([www.protection-civile.org](http://www.protection-civile.org)).

Cet appareil n'est pas un jeu, je rappelle qu'il est destiné à sauver des vies, qu'il a un coût de 2000 € et qu'en cas de vandalisme, il ne sera pas remplacé. Il a été placé à l'extérieur volontairement pour pouvoir être utilisé de jour comme de nuit. Souhaitons, bien entendu, que personne ne soit obligé de l'utiliser...

A vous toutes et à vous tous, je souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Bien cordialement

Votre Maire

Jean Claude FLCHAT

## MESSAGE DES ASSOCIATIONS

### TENNIS DE TABLE

#### Championnat Départemental

Les rencontres de la 1<sup>ère</sup> phase se terminent le 6 décembre.

Actuellement sur 8 équipes par poule : l'équipe 1 est 4°, l'équipe 2 est 6°, et l'équipe 3 est 5°

#### Tournoi interne de la Toussaint

1° groupe: vainqueur: Mélanie BONNEFOY, finaliste : Laura BACHE, et 3° Gwendal Guyomard

2° groupe: vainqueur: Clément ROUSSEAU, finaliste: Quentin LINGRE et 3° Jonathan JOUVE

#### Championnat handisport

Bruno BONIFAT participe à ce championnat. Lors du 1° tour à Clermont-Ferrand, Bruno termine en tête de sa catégorie en National 3. Cette belle performance le qualifie pour le prochain tour en National 2. La rencontre aura lieu à Niort en Janvier prochain.

#### Rencontre amicale

Vendredi 27 novembre le club a accueilli 4 équipes de 3 joueurs de l'Office des retraités de St-Chamond. Bonne prestation des Vallauds puisque cette sympathique soirée s'est terminée par 2 victoires 7 à 3 et deux nuls 5 à 5

### LA MONTAGNE

Le club La Montagne a tenu son assemblée générale le lundi 23 novembre. Marie Jeanne LEYDIER a été réélue : son exigence de pouvoir se servir du carnet de chèque pour régler l'achat chaque dimanche des brioches du goûter du club a été approuvé par l'assemblée. Ce jour-là les adhérents nombreux ont dégusté avec gourmandise, les brioches pralinées confectionnées par notre jeune boulanger. Nous fêterons Noël comme prévu au restaurant de la Loire à Bas-en-Basset chez COTTIER le 9 décembre avec

notre transporteur Gilles THEVENET. Un menu très alléchant nous attend, nous comptons sur une ambiance agréable et fraternelle. Chacun partira comme le veut la tradition avec son sac de papillotes

#### A.F.N.

#### Concours de belote et coinche

Les anciens Combattants organisent leur concours de belote et de coinche le dimanche 21 février 2010. Venez nombreux nous retrouver à partir de 14 heures à la Salle polyvalente.

L'Assemblée générale se tiendra cette année 2010 à Tarentaize le 28 mars Salle de la Mairie.

### CHORALE ANDEOLAISE

Répétitions tous les mardis, hors vacances scolaires, à la salle de la mairie de 20h à 22h. Le répertoire est varié avec en particulier des chants contemporains ( Georges Moustaki, Anne Sylvestre.....).

Il est toujours possible avec quelques séances d'essai de se joindre au groupe en cours d'année.

### CENTRE PERISCOLAIRE ET ACCUEIL DE LOISIRS

#### La maison des trolls

#### Programme d'activité du mois de décembre

##### Périscolaire

Pendant cette période, les enfants vont jouer autour des bruits, des musiques ...

Semaine du 30 au 4 : écoutons les bruits

Semaine du 7 au 11 : musiques du monde

Semaine du 14 au 18 : langues différentes

Repas spéciaux :

mardi 1<sup>er</sup> décembre : le bruit des aliments

jeudi 10 : Repas en musique :

vendredi 18 : Repas de Noël

### Accueil de loisirs :

Mercredi 2 : Matin et après-midi : fabrication d'une fresque de Noël sur bois

Mercredi 9 : matin : déco de Noël : arbre et photophore

Après-midi : sortie luge si neige / sport à la salle polyvalente

Mercredi 16 matin : cuisine : bûche de Noël

Après-midi : les achats de Noël (les enfants jouent, gagnent de l'argent de lutins pour s'acheter des cadeaux)

### Info atelier activité manuelles

Ce mois-ci les enfants réaliseront des bougies de Noël

### Infos divers :

Lundi 21 : arbre de Noël de l'AFR

Vacances de Noël : ouverture du centre du 21 au 31/12 inclus

Distribution des programmes des vacances de Noël début décembre, dans les cartables des enfants ou à la boulangerie.

## ECOLE NOTRE DAME DES VICTOIRES

### Rentrée de 2010-2011

Afin de renseigner les prévisions d'effectifs, demandées par l'Inspection académique les inscriptions des enfants nés en 2008 et avant se font dès à présent. Vous devez prendre contact au plus vite, avant le 11 décembre 2009, afin de donner dans un premier temps les coordonnées de votre enfant et de convenir d'un rendez-vous.

Permanences téléphoniques : 04 77 20 08 49 les mardis, jeudis et vendredis de 8h à 8h30, de 10h30 à 11h, de 12h15 à 13h15 et après 16h, horaire des récréations ou le lundi toute la journée. Vous pouvez laisser vos coordonnées sur le répondeur.

### Collecte de bouchons en plastique

L'équipe enseignante relance cette opération, au profit de l'association : « le Père Noël du Lundi ». Les bénévoles de cette association, vont à l'encontre des enfants hospitalisés dans les hôpitaux du département de La Loire, afin de leur apporter un peu de

réconfort. Ils distribuent aussi des jouets et autres cadeaux aux enfants, et permettent d'équiper des salles de jeux. Pour financer ces opérations, les bouchons plastiques, sont revendus à une entreprise qui les recycle. Merci par avance pour votre participation à ce projet.

## CENTRE ROCHECLAINE

### Message des grands de Rocheclaine

Mardi 20 octobre 2009, les enfants du Centre de Rocheclaine ont procédé au vote de leurs délégués, qui sont leur porte-parole auprès du directeur et au sein de la coopérative. Chaque enfant muni d'une carte d'électeur, a voté en appliquant les procédures d'un vote officiel. Ce sont de vraies élections ! le président et son assistante se sont chargés du dépouillement. Les délégués ont été élus à la majorité et en cas d'égalité, c'est l'enfant le plus âgé qui a été élu. Il y a eu en tout trois délégués de classe et trois délégués de groupe avec leurs suppléants qui participent au conseil de la vie sociale et à la Coopérative de Rocheclaine.

## VIE PRATIQUE

### LUDOBUS

#### Permanence Parking Marcellin Champagnat

Les permanences du ludobus auront lieu les jeudis de 11 heures à 12 heures.

### BIBLIOTHEQUE

Les permanences ont repris depuis le 16 septembre 2009. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, les permanences ont lieu :

Les mardis de 16 h à 17 h

Les mercredis de 16 h à 17 h 30

Les vendredis de 18 h 30 à 20 h

Pas de permanence pendant les vacances scolaires. Nous recherchons des personnes bénévoles pour venir soutenir notre équipe. Si vous disposez d'un peu de temps libre, si vous êtes intéressés par les livres, la lecture, contactez-nous aux permanences, ou par téléphone au 04.77.20.01.35 ou au 04.77.20.05.16.

### LIGNE DE MARCHÉ LA VALLA – SAINT CHAMOND

Aller : 8H45 Place de la Mairie  
8H50 Barrage de la Rive  
9H00 Place Germain Morel

Retour : 11H45 Gare Routière  
11H55 Barrage de la Rive  
12H00 Place de la Mairie

Calendrier de septembre à août 2010

17/12/2009	28/01/2010	11/03/2010
31/12/2009	11/02/2010	25/03/2010
14/01/2010	25/02/2010	08/04/2010

### ORDURES MENAGERES ET TRI SELECTIF

Pour des raisons de salubrité publique et suite à plusieurs plaintes, je vous rappelle les règles à respecter pour la collecte :

Pour les ordures ménagères, les sacs doivent être sortis au plus tôt, le lundi soir à partir de 19 heures.

Pour le tri sélectif, les sacs seront sortis au plus tôt le mercredi soir à partir de 19 heures seulement les semaines impaires.

Attention, la collecte débute très tôt le matin, sortez vos sacs la veille.

Le respect de ces consignes devrait éviter les désordres constatés ces dernières semaines.

### DECHETERIE SAINT CHAMOND

#### Horaires d'ouverture

Lundi 15h à 19 h

Mardi 10h à 12h30

Mercredi, jeudi vendredi 10h à 12h30  
et 15h à 19h

Samedi 9h30 à 12h30 et 15h à 19h

Dimanche 9h 30 à 12h30

Fermé les jours fériés

### RECENSEMENT

Les jeunes gens et jeunes filles doivent se faire recenser en mairie le mois de leur 16<sup>ème</sup> anniversaire ou le mois suivant. Apportez le livret de famille des parents et un justificatif de domicile.

### INSCRIPTIONS LISTES ELECTORALES

Les personnes nouvellement installées sur la commune ou non inscrites peuvent se faire inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre. Apporter un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

### MISE EN REVISION DU PLAN LOCAL DE L'URBANISME

Le Plan Local de l'urbanisme, approuvé le 31 janvier 2003, modifié le 16 juillet 2004, a été mis en révision par délibération du Conseil Municipal du 16 octobre 2009. Dans un but de concertation avec la population, un recueil est ouvert à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2009. Ce recueil recevra les observations de portée générale pour le développement futur de la commune. Les personnes ayant un avis à ce sujet peuvent y inscrire leurs remarques aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat.

### FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

En raison des fêtes de fin d'année, le secrétariat de mairie sera fermé le samedi 26 décembre, le mardi 29 décembre toute la journée. Le jeudi 31 décembre, une permanence aura lieu de 9 heures à 11 heures.

## CHIENS DANGEREUX

La loi du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux prévoit une formation obligatoire des propriétaires de chiens classés en 1<sup>ère</sup> catégorie (chiens d'attaque) et en 2<sup>ème</sup> catégorie (chiens de défense) visant à les sensibiliser aux risques que représentent la détention de tels chiens et les informer des bonnes pratiques en matière de prévention des accidents. A l'issue de la formation, les propriétaires ayant suivi avec assiduité la formation qui dure sept heures effectuées en une seule journée, se verront délivrer une attestation d'aptitude qui est une des pièces indispensables pour obtenir avant le 31 décembre 2009, le permis de détention d'un chien dangereux.

## RECHERCHES GENEALOGIQUES

L'Association des Généalogistes de la Vallée du Gier a numérisé les registres paroissiaux et d'Etat Civil de notre commune. Les photos de ces registres sont consultables sur le site : [http://geneagier.com/photos\\_actes.htm](http://geneagier.com/photos_actes.htm)

## INFORMATION MAIRIE

Plusieurs trousseaux de clés sont en dépôt à la mairie et non jamais été réclamés à ce jour.

## INFORMATIONS DIVERSES

### COURRIER MINISTERE DE LA SANTE ET DES SPORTS

Chaque année, avec la début de l'automne et la reprise de la période de chauffe, les intoxications au monoxyde de carbone connaissent une recrudescence. Les intoxications sont le plus souvent liées à un défaut sur un appareil à combustion, un manque d'aération et/ou de ventilation ou encore à l'usage prolongé d'appareils de chauffage d'appoint à combustion.

L'utilisation à l'intérieur des locaux de groupes électrogènes demeure également une cause d'intoxication récurrente, tout particulièrement en période de grand froid ou de panne d'électricité prolongée. Pour réduire les risques, un certain nombre de gestes de prévention doivent être adoptés et mis en pratique avant, et tout au long de l'hiver : faire vérifier ses installations par un professionnel qualifié avant l'hiver, aérer chaque jour et veiller à une bonne ventilation du logement et toujours respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion.

## ASSOCIATION GIER GÉRITÉ CLIC DU PAYS DE GIER

Gier Gérité est une association de type loi 1901, qui œuvre depuis une vingtaine d'années en faveur des personnes âgées de la Vallée du Gier.

Ses membres sont d'horizons variés : élus, professionnels, associations, usagers...

Mme Michelle GALLAND est la présidente de l'association, adjoint aux affaires sanitaires et sociales de St Chamond. Le CLIC assure l'accueil des personnes de 60 ans et plus de la Vallée du Gier et de leurs familles. Ainsi, des réponses peuvent être apportées concernant :

- Le maintien à domicile : aide ménagère, téléalarme, portage de repas ...
- L'hébergement : tarifs des établissements, aides possibles...
- Les droits et prestations
- L'évaluation des besoins à domicile : quel que soit le degré de dépendance

Permanences d'accueil :

51 rue Jean Jaurès

Bâtiment « Le Villemagne »

42420 LORETTE

infos@clic-paysdegier.fr

du lundi au vendredi de 8H30 à 11H30

(l'après-midi uniquement sur rendez-vous).

### Permanences téléphoniques

Du lundi au vendredi de 8H30 à 12H et de 13H30 à 16H30

En cas d'absence, un répondeur prendra votre message.

Tél. : 04.77.73.77.86- Fax : 04.77.73.77.90

### Possibilité de Visite à domicile, selon la situation.

Une permanence de Loire Alzheimer a lieu chaque 1<sup>er</sup> vendredi du mois de 14H à 17H dans les locaux du CLIC du Pays de Gier. Cette permanence est assurée par Monsieur PLASSE, bénévole à Loire Alzheimer.

Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le CLIC du Pays de Gier au 04.77.73.77.86

## PARC DU PILAT

### Le Parc révise sa charte, premiers pas vers un nouveau projet de territoire

Depuis septembre 2008, le Parc s'est activement engagé dans la révision de sa charte afin de décrocher auprès de l'Etat le renouvellement de son label « Parc naturel régional » avant février 2013.

### Un diagnostic partagé, des orientations validées

Le diagnostic de territoire a été conduit par un bureau d'études indépendant et validé par les élus du Parc. Il a permis d'identifier les enjeux fondamentaux pour l'avenir du Pilat à l'horizon 2025.

### Les trois enjeux identifiés à l'aide du diagnostic de territoire et des travaux de concertation avec les élus et la population

- *Une gestion maîtrisée des espaces et des ressources*

Comment gérer l'espace et les ressources du territoire pour préserver la biodiversité et la qualité de vie ?

- *Des modes de vie plus sobres et plus solidaires*  
Comment habiter, consommer et se déplacer sans porter atteinte aux ressources et aux qualités du territoire ?

- *Des modes de productions durables*

Comment produire des richesses en préservant les ressources et les qualités du territoire ?

Sur la base de ces enjeux, la concertation s'est engagée sur le territoire : enquête auprès des élus, ateliers citoyens, groupes « enjeux-orientations » avec les élus et partenaires du Parc.

### Un automne pour définir les actions de la future charte

Les participants élus, citoyens, partenaires techniques poursuivent le travail jusqu'à la fin de l'année dans des « groupes projets » pour définir par thématique les actions en déclinaison des orientations.

### La construction du plan de Parc, un point fondamental

La spatialisation du projet de territoire est un élément essentiel. A travers le plan de Parc, les enjeux de gestion de l'espace vont être cartographiés. C'est pourquoi, les élus du Pilat réfléchissent dès aujourd'hui à ses contours. Tous les acteurs du Pilat sont impliqués dans la définition des ambitions du Pilat pour demain. Ainsi chacun pourra participer à la mise en œuvre d'un projet de territoire partagé. Tous les documents produits pour la révision de la charte sont consultables sur le site [www.pilat2025.org](http://www.pilat2025.org)

### Adhérez à l'association des amis du Parc

Cette association est *ouverte à tous*. Pour en faire partie, il suffit de se faire connaître par mail [info@parc-naturel-pilat.fr](mailto:info@parc-naturel-pilat.fr) ou par écrit auprès du Parc du Pilat – 2 rue Benay – 42410 Pélussin

### Energie Pilat, quelle est la performance énergétique de votre habitation ?

Partant du principe que la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas, le Parc du Pilat vous propose de calculer la performance énergétique de votre habitation à travers un petit quiz en ligne sur le site [www.energie-pilat.fr](http://www.energie-pilat.fr)

N'hésitez pas à vous rendre à ces permanences. Les dates et les horaires sont affichés en mairie et sur le site internet [www.energie-pilat.fr](http://www.energie-pilat.fr)

Pour tout renseignement, vous pouvez également contacter les partenaires du Parc au 04 77 43 08 80

L'Europe donne des perspectives au Pilat avec Leader 2007-2013

Plus de renseignements sur [www.leader-pilat.eu](http://www.leader-pilat.eu)

Contacts : Gisèle LAMOTTE ou Nathalie BONNET au Parc du Pilat 04 74 87 52 01

Se Déplacer autrement à LA VALLA EN GIER

Dans le Pilat, les déplacements représentent le deuxième poste de dépense des ménages avec environ 8 000 € par an, c'est aussi la première source d'émission de gaz à effet de serre.

Au vu de ce constat, travailler pour proposer aux Pilatois d'autres solutions de déplacement devient une nécessité absolue.

Le covoiturage permet d'effectuer des trajets réguliers comme des trajets ponctuels [contact@pilattitude.org](mailto:contact@pilattitude.org). Vous êtes intéressé par la démarche : devenez personne relais. Contactez l'animateur mobilité.

Les transports publics: Des dépliants sont disponibles en mairie. Sur le site de la maison du tourisme, vous trouvez également toutes les lignes et les horaires: [www.pilat-tourisme.fr](http://www.pilat-tourisme.fr).

Le « pédibus » permet aux enfants d'aller à d'aller à l'école à pied. Ils sont encadrés par des parents volontaires. Ils suivent une ligne définie et se rendent à des arrêts matérialisés au sol ou sous forme de panneaux, pour une heure de ramassage précise. Quatre pédibus fonctionnent sur le Pilat, sur les communes de Pélussin, Loire Sur Rhône, Saint Paul en Jarez et Saint Sauveur en Rue

Si vous souhaitez participer à la création d'une ligne de pédibus, vous pouvez contacter « MOPI ».

Le vélo électrique, testé comme un moyen de déplacement efficace et sans effort, à St Julien Molin Molette, à St Paul en Jarez, à Condrieu

Enfin après la Semaine de la Mobilité 2009 où ces divers modes de déplacement ont été

déjà testés, nous préparons la Semaine de la Mobilité 2010 sur le territoire du Parc du Pilat. Plusieurs thèmes comme le covoiturage, les transports publics, les vélos électriques...seront abordés autour d'évènements ludiques: Si vous voulez vous joindre à nous en tant qu'association, particulier ou collectivités, n'hésitez pas à nous contacter. Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter l'animateur mobilité de « MOPI », Mobilité dans le Pilat, au 06 09 78 45 56, ou [contact@pilattitude.org](mailto:contact@pilattitude.org), ou [www.parc-naturel-pilat.fr](http://www.parc-naturel-pilat.fr)

## ETAT-CIVIL

### Naissances

- **Elsa Sacha VIDAL** le 1<sup>er</sup> octobre, lotissement Les Terrasses de Leytra
- Thomas Alexandre Mathieu BRUYERE le 5 octobre, rue du Ney
- Louis DURANTON le 9 novembre, Chemin des Terrasses de Leytra
- Gabriel VILETTE le 29 novembre, Les Terrasses de Leytra
- Elodie Annick Marie PICHON le 4 décembre, Rue du Ney
- Jade Oyhana Nathalie CROUZET, le 4 décembre, Laval

Dépot légal : juin 2008 – Imprimé en France – Imprimeur :  
Mairie de La Valla-en-Gier 42131 – Directeur publication et  
Rédacteur en chef : Michel LEGRAND